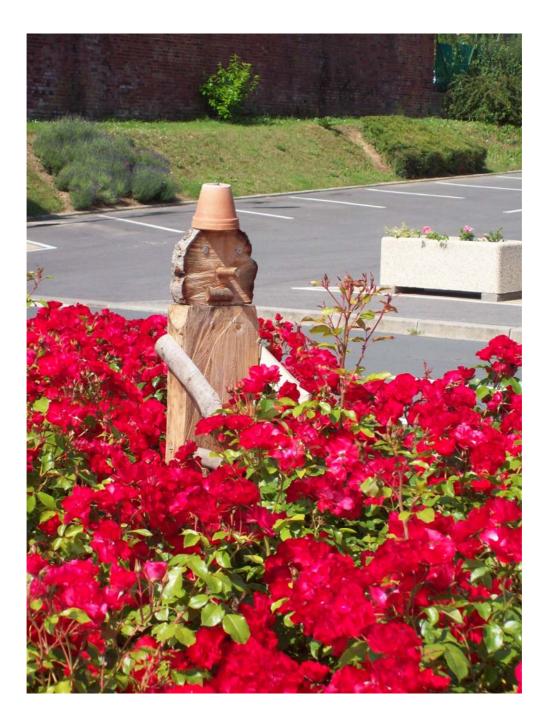
# VILL INFOS





N° 65 3ème Trimestre 2010

### Le Mot du maire



Réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la mairie et à l'église.

Les travaux subventionnés à 55 % du montant hors taxes par le Conseil Général de l'Oise, ont été réceptionnés le 4 juin dernier.



#### Vol de fleurs, dégradations ... et vidéosurveillance

Le vol de fleurs dans les parterres se poursuit.

Ces vols ont un coût:

- ♦ Un coût financier : une centaine d'euros pour le dernier vol en comptant le rachat des plantes pour le remplacement (bien que les employés fassent certains plants eux-mêmes).
- Un coût humain : les employés doivent refaire une seconde fois les plantations.
- Un coût psychologique : Une certaine démoralisation des employés qui voient leurs efforts bien mal récompensés. (et vous pourrez constater dans la double page de ce journal qu'ils ne manquent ni d'imagination ni d'ingéniosité pour décorer notre village !)

D'autres dégradations à répétitions également nous ont conduit à prendre la décision d'installer des cameras de vidéosurveillance notamment aux abords de l'école et de l'église, dans le quartier de la Folle Emprise et près de la salle polyvalente. L'étude est en cours et ne devrait pas tarder à se concrétiser.

Il est vraiment regrettable d'en arriver à une telle décision, mais nous ne pouvons pas sans arrêt demander aux honnêtes contribuables de payer pour quelques individus non respectueux du bien public.

Le Maire, Philippe BARBILLON

### La mairie vous informe



#### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 1994 sont invités à venir se faire recenser en mairie dès leur seizième anniversaire. **Se faire recenser est obligatoire**. Une attestation vous sera demandée lors de votre inscription aux examens et pour le permis de conduire.

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune auront lieu du 1er septembre au 31 décembre. Peuvent s'inscrire:

- les personnes de nationalité française, âgées de 18 ans au 28 février 2011 et jouissant de leurs droits civiques, pour la liste générale.
- Pour les listes complémentaires (municipales et européennes) toute personne ressortissante d'in état appartenant à la communauté européenne, âgée de 18 ans au 28 février 2011et jouissant de leurs droits civiques.

Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou qui auront 18 ans au 28 février 2011, les inscriptions sont en principe automatiques et vous recevrez une confirmation de votre inscription de la mairie. Si vous n'avez pas reçu cette confirmation au 1er décembre 2010, il faudra venir vous inscrire vous-même au secrétariat de mairie.

Attention, quand vous changez de commune, l'inscription sur les listes de votre nouveau domicile, n'est pas automatique. Vous devez déposer votre demande au secrétariat de mairie.

Il est impératif de respecter les délais d'inscriptions, celles-ci sont closes au 31 décembre.

Lorsque vous partez de la commune, il est souhaitable de venir le signaler en mairie et d'indiquer votre nouvelle adresse afin que nous puissions vous contacter, le cas échéant.



#### Alors, n'oubliez-pas:

- Que faire du feu dans son jardin est interdit
- De respecter les horaires pour passer la tondeuse ou la débroussail-
- D'enlever les chardons et les orties qui pourraient s'égrener dans les propriétés voisines
- De couper les branches des arbustes ou des arbres qui dépassent de votre mur et s'étendent chez le voisin ou sur la voie publique

## ETAT CIVIL

#### **Mariages**

Patrick D'HONT et Christelle BOUDOT, le 1er mai Jacky ROBIN et Emilia CURILLON, le 12 juin Daniel DA SILVA et Magdalena SKOWRONEK, le 19 juin

#### <u>Décès</u>

Madame Arlette LEMAITRE, le 28 juin

### REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Réunion du 21 MAI

<u>Présents</u>: Mmes et Ms Barbillon - Hallu - Trouillet - Talon - Avot - Gimaret - Brunel - Cresson - Bonenfant - Delenclos - Loir - Lejop - Muchembled - formant la majorité des membres en exercice.

<u>Absents excusés</u>: MValck, procuration à M. Trouillet - Mme Colinet, procuration à Mme Hallu.

Secrétaire de séance : M. Cresson

Compte rendu de la réunion du 26 mars adopté.

#### <u>VENTE DE LA MAISON RUE DU MONT</u> <u>RENAUD</u>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de faire estimer la propriété communale sise 10, rue du Mont Renaud par un notaire avant la mise en vente.

#### TITULARISATION ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, considérant que Monsieur José Quatrevaux, adjoint technique de 2ème classe stagiaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, donne entière satisfaction dans son travail, décide de le titulariser au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

#### TEMPS D'EMPLOI ADJOINT TECHNIQUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de supprimer l'emploi d'adjoint technique de 2ème classe pour un temps d'emploi de 30 heures à compter du 31 août 2010 et de créer un emploi d'adjoint technique de 2ème classe pour un temps d'emploi de 35 heures à compter du 1er septembre 2010. M. José Quatrevaux sera recruté sur ce poste.

#### **DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de modifier les crédits budgétaires de l'exercice 2010, comme suit :

#### **COMPTES DEPENSES**

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	MON- TANT
21	2188	ONA	MATERIEL ESPACES VERTS+GUIRLANDES NOEL	+ 4800 €
011	60632		FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	+ 1000 €
022	022		DEPENSES IMPREVUES	- 5800 €
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 4800 €

#### **COMPTES RECETTES**

CHA P.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
021	021	OSS	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 4800 €

#### AIRE DE JEUX FOLLE EMPRISE

Monsieur le maire expose au conseil municipal que suite à la délibération en date du 21 mars dernier concernant une demande de subvention pour la réalisation de l'aire de jeux à la Folle Emprise et suite à la réponse de Monsieur Marini, une nouvelle délibération est à prendre pour un montant de 15 000 € Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, sollicite auprès de Monsieur Marini, Sénateur de l'Oise, une subvention au titre de l'Etat d'un montant de 15 000 € afin de participer aux travaux de réalisation d'une aire de jeux dans le quartier de la Folle Emprise.

## TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE A LA MAIRIE-ECOLE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de 5 170.10 € a été accordée par l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement pour le remplacement de la chaudière à la mairie-école. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide la réalisation des travaux pour 2010 et autorise le maire à lancer une consultation auprès de trois entreprises dans le cadre d'une procédure adaptée.

#### <u>EGLISE – MISE EN VALEUR DU</u> <u>PATRIMOINE</u>

Monsieur le maire expose au conseil municipal que, répondant à une prescription de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie, un inventaire des biens meubles de l'église a été effectué. Afin de préserver le caractère de l'église, et notamment l'ancien autel, le conseil municipal à l'unanimité décide de remettre en état cette partie de l'église et d'y installer une grille semblable à celles qui existent devant les autres autels latéraux.

#### **DIVERS**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur Raphaël Quatrevaux fera valoir ses droits à la retraite à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

• Monsieur Cresson signale que le nouveau site de la commune a été consulté par 103 visiteurs en un mois.

## REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Réunion du 2 JUILLET

Présents : Mmes et Ms Barbillon - Hallu - Valck -Trouillet - Talon - Avot - Gimaret - Brunel - Cresson -Bonenfant - Delenclos - Loir - Lejop - Muchembled -Colinet formant la majorité des membres en exercice.

Absents: Néant

Secrétaire de séance : M. Muchembled

Compte rendu de la réunion du 21 mai adopté.

#### Travaux chaudière de la mairie – école

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir étudié les devis proposés par les entreprises, décide d'allouer les travaux à l'entreprise Visery, qui s'avère la moins disante, pour un montant TTC de 8500.28 € Monsieur le maire est autorisé à signer le devis et à faire réaliser les travaux.

#### Toiture de la mairie – avancée cuisine

Suite aux fuites constatées, sur l'avancée de la toiture de l'ancienne cuisine de la mairie, et à sa vétusté, des devis ont été réalisés pour sa réfection. Après étude de ces devis, le conseil municipal décide d'allouer les travaux à l'entreprise Christophe Carton qui s'avère la moins disante pour un montant TTC de 7 365.75 € Monsieur le maire est autorisé à signer le devis et à faire réaliser les travaux.

#### Toiture des toilettes de l'école

Des devis ayant été faits pour la réfection de la toiture de l'école, le conseil municipal après les avoir étudiés, décide à l'unanimité, d'allouer les travaux à l'entreprise BLM qui s'avère la moins disante pour un montant TTC de 5 607.53 € Monsieur le maire est autorisé à signer le devis et à faire réaliser les travaux.

#### Alarme salle polyvalente et mairie

Le conseil municipal à l'unanimité décide de faire remplacer la centrale alarme de la salle polyvalente par un système plus performant pour un coût TTC de 1 738.18 € par la société Perin et de prendre un contrat d'entretien pour l'ensemble des alarmes de la salle, de la mairie, de la bibliothèque, de l'école et des ateliers, pour un montant annuel HT de 500 € Monsieur le maire est autorisé à signer le devis et à faire réaliser les travaux.

#### Vidéosurveillance

Le conseil municipal à l'unanimité, suite aux dégradations répétées, décide de confier à la société Perin, une étude pour l'installation vidéosurveillance sur la place de l'école et le parking de l'église ainsi qu'en divers endroits de la commune et notamment vers la salle polyvalente et le quartier de la Folle Emprise.

#### Achat de matériel et décisions modificatives de crédits

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

d'acheter un nouveau fourneau pour la salle polyvalente, l'ancien étant devenu vétuste et dangereux pour un montant HT de 3 700 € compris l'installation et la mise en route.

de mettre les logiciels du secrétariat de mairie en conformité avec les nouvelles normes concernant la prochaine dématérialisation des envois vers la Trésorerie de Noyon et vers les autorités administratives: Achat des droits de licence -2 195.86 €TTC.

En conséquence, les décisions modificatives de crédits de l'exercice budgétaire 2010 sont votées à l'unanimité comme suit:

#### Dépenses

Article 205 – droits de licence :Plus 2 200 € Article 2184 – Matériel de bureau : Moins 2 100 € Article 2188 – Autre matériel : Plus 3 000 € Article 022 – dépenses imprévues : Moins 3 100 €

Article 023 – Virement à la section d'investissement : plus 3 100 €

#### Recettes

Article 021: Virement de la section de fonctionnement: plus 3 100 €

#### Acceptation de recette

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la somme de 1 200 € pour remboursement à la commune de la dégradation d'une bouche à incendie, rue des Antes.

#### Consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux rue du moulin du chapitre

Le conseil municipal, après avoir étudié le cahier des clauses techniques particulières établi par l'ADTO, donne à l'unanimité un avis favorable au lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie rue du moulin du chapitre. Le Maire est autorisé à signer les pièces correspondantes.

#### Changement de temps d'emploi adjoint technique demande de l'avis du CTP

Le conseil municipal à l'unanimité demande l'avis du comité technique paritaire pour l'augmentation du temps d'emploi de Monsieur José Quatrevaux (35 heures à compter du 1<sup>er</sup> septembre).

#### Aire de jeux Folle Emprise

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les subventions du Conseil Général et de la Région ont été accordées pour les travaux de l'aire de jeux à la Folle Emprise. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer la consultation pour la réalisation des travaux dans le cadre d'une procédure

#### **Plan Climat Energie Territorial**

Dans le cadre du plan climat énergie territorial de la communauté de communes du pays Noyonnais, le conseil municipal désigne : Monsieur Muchembled, référent élu et Madame Mary Urbiha, référent technique.

#### Remerciements suite aux subventions versées par la commune

Monsieur le maire fait part au conseil municipal des remerciements de la Prévention Routière, de la Compagnie d'Arc et de Picardie Mémoire pour la subvention qui leur a été allouée pour 2010.

#### AGENCE REGIONALE de SANTE de PICARDIE

Direction Territoriale de l'Oise

13 nue Riot - RP10584 60005 Reauvais cedex
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par : HERVE FLANDRIN Tel : 03 44 06 48 61

#### Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX DE VILLE PASSEL

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VILLE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - LYONNAISE-DES-EAUX-FRANCE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

#### VILLE PASSEL

Prélévement	00069281	Commune	VILLE
Unité de gestion	0104 VILLE PASSEL	Prélevé le :	lundi 22 mars 2010 à 11h15
Installation	UDI 000716 VILLE	par:	HERVE FLANDRIN
Point de surveillance	P 0000000989 CENTRE VILLAGE	Type visite :	D2
Localisation exacts	CENTRE VILLAGE		

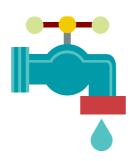
Mesures de terrain	R	Résultats		Limites de qualité Inférieure supérieure		s de qualité supérieure
Température de l'eau pH Chlore libre Chlore total	9.8 7,10 0.41 0,50	*C unitépH ma/LCI2 mg/LCI2	Inciduc	Jupencure	inférieure 6,50	25.00 9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCE DE L'AISNE, BELLEU 0203

Type del'analyse : D2\_1 Code SISE de l'analyse : 00069271 Référence laboratoire : H\_10.2044.2

		Résultats		te qualité	Références de qualité	
	rte	buildib	Inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Nitrates (en NO3)	<1,0	ma/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,02	mg/L		0,50		
FER ET MANGANESE						
Fer total	12	ug/I				200.00
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	μg/I		5,00		
Cadmium	<1	ua/I		5.00		
Chrome total	<5	μg/I		50,00		
Culvre	0,011	ma/L		2,00		1,00
Nickel	<5	μg/I		20,00		
Plomb	<2	uo/I		25.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,50	μg/I		0,50		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	0.92	ua/I		100.00		
Chlorodibromométhane	4,70	μg/I		100,00		
Chloroforme	3,1	ua/I		100,00		
Dichloromonobromométhane	4,00	μg/I		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	12.72	uo/I		100.00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyréne *	<0,01	µg/l		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0.01	ua/I		0.10		
Benzo(q,h,l)përylëne	<0,01	μg/I		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,01	ua/I		0,10		
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,04	µg/l		0,10	1	
Indéno(1.2.3-cd)pyréne	<0.01	uo/I		0.10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,1	μg/I		0,10		
Epichiorohydrine	<0.10	ug/I		0.10		



#### AGENCE REGIONALE de SANTE de PICARDIE

Direction Territoriale de l'Oise 13 nue Riot - RP10584 60005 Reauvais cedex Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par : HERVE FLANDRIN Tel : 03 44 06 48 61

#### Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX DE VILLE PASSEL

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VILLE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - LYONNAISE-DES-EAUX-FRANCE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

#### VILLE PASSEL

Prélévement	00069280	Commune	VILLE
Unité de gestion	0104 VILLE PASSEL	Prélevé le :	lundi 22 mars 2010 à 11h10
Installation	UDI 000716 VILLE	par:	HERVE FLANDRIN
Point de surveillance	P 0000000989 CENTRE VILLAGE	Type visite :	D1
Localisation exacte	CENTRE VILLAGE		

Mesures de terrain	Résultats		Limites de qualité inférieure supérieure		Références de qualité inférieure supérieure	
Température de l'eau pH	9.8 7,10	*C unitépH			6,50	25.00 9,00
Chlore libre Chlore total	0.41	ma/LCI2 mg/LCI2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET RECHERCE DE L'AISNE, BELLEU 0203

Type del'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00069270 Référence laboratoire : H\_10.2044.1

	Ré	sultats	inférieure	supérieure	Inférieure	supérieure
			illicircure	oubelieule	illeneule	ouverieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualt.				T
Couleur (qualitatif)	0	qualt.	1			1 1
Odeur (qualitatif)	0	qualt.	1			1 1
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30	NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact, aér, revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact, aér, revivifiables à 36°-44h	1	n/mL	1			1 1
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/100mL	1			0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL	1	0		1 1
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,20	unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION						
Conductivité à 20°C	730	u8/cm			180.00	1000.00
Conductivité à 25°C	815	µ8/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonlum (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10

#### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00069280)

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique au regard des paramètres recherchés. (N.M: non mesuré)

Signé à Beauvais le 30 avril 2010

Pour le Directeur L'ingénieur d'études sanitaires

C.MORCIANO

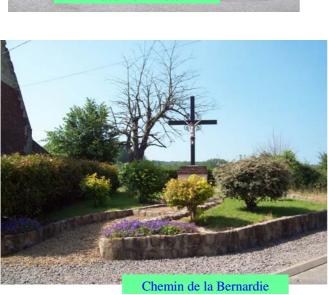


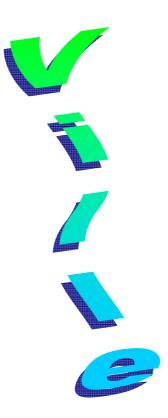






























n de Ville

## INFOS DIVERSES

#### Permanences du Maire et des Adjoints 2ème trimestre 2010

	SAMEDI
M. BARBILLON	10 juillet 4 septembre
Mme HALLU	31 juillet 28 août 25 septembre
M. VALCK	17 juillet 14 août 11 septembre
M. TROUILLET	24 juillet 21 août 18 septembre

Les personnes qui désirent rencontrer le maire ou les adjoints à leur permanence du samedi doivent prendre rendez-vous en téléphonant au secrétariat

au 03 44 09 24 04 ou 09 79 09 50 34





#### HORAIRES DU SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le LUNDI et le VENDREDI De 18h30 à 19h30 Pour tout rendez-vous en dehors de ces horaires appeler au 03 44 09 24 04 ou au 09 79 09 50 34

#### **ATTENTION!**

En raison des congés annuels, pendant la période du 22 juillet au 17 août inclus, le secrétariat ne sera ouvert au public que le LUNDI. Pour toute urgence, contacter le maire ou les adjoints.







#### l'Assurance Suivez vos remboursements en temps réel sur le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr

Sur le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr, créez dès maintenant votre « compte ameli ». Sur cet espace personnalisé et confidentiel, vous pourrez ainsi, en quelques clics :

Suivre en temps réel vos remboursements. Plus besoin d'attendre votre relevé papier pour connaître, en détail, le remboursement de vos consultations, examens, médicaments ou suivre le versement de vos indemnités journalières. De plus le 1er jour de chaque mois, vous pouvez consulter le relevé de vos remboursements du mois précédent, ainsi que ceux des cinq derniers mois.

Télécharger vos relevés mensuels de prestations.

Savoir où vous en êtes de vos participations forfaitaires et franchises.

Utiliser le formulaire de contact pour un échange d'information avec votre Caisse d'Assurance Maladie, 24h/24 et 7 jours/7.

Effectuer en ligne certaines démarches courantes sans avoir à vous déplacer (demander une carte européenne d'assurance maladie, une attestation de droits, une attestation de paiement d'indemnités journalières, déclarez un changement d'adresse...).

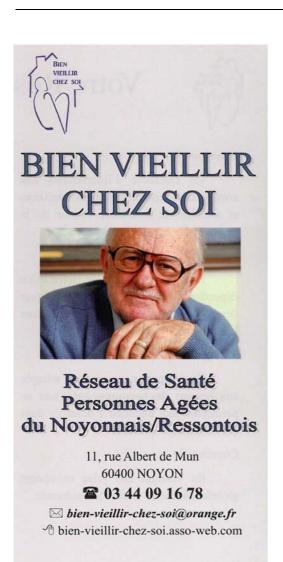
Visualiser le paiement des pensions d'invalidité.

#### Mode d'emploi pour créer votre « compte ameli »...

Munissez-vous de votre numéro d'immatriculation et de votre code confidentiel\*. Rendez-vous ensuite sur www.ameli.fr et sur l'encadré intitulé « Mes remboursements en temps réel... j'ouvre mon compte » et laissez-vous guider !

\*Si vous avez perdu votre code confidentiel ou si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en faire la demande directement sur www.ameli.fr ou par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

> Sur www.ameli.fr, le suivi de vos remboursements en temps réel... En quelques clics, c'est tout de même plus pratique!



#### Votre Réseau de Santé Personnes Agées

#### C'est quoi?

Un ensemble d'intervenants aux compétences complémentaires sanitaires et sociales, se mobilisant autour de la personne âgée isolée et/ou dépendante.

#### Pour aui?

Pour la personne âgée isolée et/ou dépendante de 75 ans et plus (sur dérogation à partir de 60 ans) vivant dans le Noyonnais-Ressontois.

#### Pourquoi?

Pour apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées tout en permettant leur maintien à domicile dans des conditions optimales.

#### Comment?

En assurant une prise en charge globale (sanitaire - sociale) coordonnée.

Après un premier contact, un bilan gériatrique est réalisé. Une réunion de coordination est organisée. Un plan d'intervention personnalisé est réalisé, puis un suivi régulier est mis en place avec une réévaluation annuelle.

#### Le réseau regroupe:

- Des professionnels de santé libéraux, médicaux et paramédicaux.
- Des hôpitaux de proximité  $\Diamond$
- Le Conseil Général de l'Oise
- Des services de soins infirmiers à domicile  $\Diamond$
- Des services d'aide à domicile (auxiliaire de vie, portage  $\Diamond$ de repas, téléalarme...)
- $\Diamond$ Des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

## Les Gais Ville à Joie

#### Calendrier des rencontres du trimestre

JUILLET	Jeudi 1er	Jeudi 15	Jeudi 29
AOUT	Jeudi 12	Jeudi 26	
SEPTEMBRE	Jeudi 9	Jeudi 16	Jeudi 23

Renseignements:
Madame Yvonne TALON:
03 44 09 24 14

#### Les gais Ville à Joie en goguette ...

Le jeudi 10 juin, une vingtaine de membres du club est allée se divertir au « P'tit Baltar »

Après un copieux repas, il y avait au programme un spectacle de danses brésiliennes : du rythme et de l'ambiance à gogo





### La Compagnie d'Arc

Le 7 avril à Salency Jean-Baptiste Bernard a remporté la coupe des jeunes (meilleure flèche)

Le 20 mai s'est tenue l'assemblée générale. Le bureau a été reconduit.



Le 29 mai Jean-Baptiste a remis son titre de roitelet en jeu et c'est Savinien Colinet qui a abattu l'oiseau à la 18ème flèche, 9ème halte après l'avoir fait tomber deux fois sans le toucher.

Le 2 juin à Chiry les jeunes se sont distingués: Lilas Colinet 2ème des Poussins, Jean-Baptiste 4ème des Minimes, Savinien 2ème des Cadets.

Les prix de l'été ont débuté au jeu d'arc par celui de la Reine et du Roitelet, le 12 juin.

Il sera suivi par celui des Capitaines le 27 juin, de la Connétable le 3 juillet...

Le 13 juin la compagnie de Blérancourt a remis le bouquet de la Ronde de la vallée de l'Oise à Choisy-au-bac qui organisera le bouquet provincial le 22 mai de l'année prochaine.

La compagnie d'arc sera présente à la fête de la moisson les 21 et 22 août et tiendra un stand à la brocante du 5 septembre.





## A partir de 19 heures:

Repas (sur réservation) à la salle polyvalente Puis Bal en plein air animé par des musiciens



## Mercredi 14 juillet

9 heures : Cérémonie au Monument aux Morts

En présence des associations et de la fanfare de La Vaillante de Chiry Ourscamp Puis, à la mairie, remise des prix par Monsieur le Maire aux enfants qui entrent en 6ème et verre de l'amitié



## TOTE !

#### Samedi 7 août

9 heures:

**Aubades** et vélos fleuris

Départ, rue de la Pâturelle

12 heures:

Repas des enfants qui ont participé aux aubades à la salle polyvalente

17 heures:

Remise des **récompenses** des vélos fleuris

#### Dimanche 8 août

16h30: Spectacle

avec Jean-Pierre FRANKY

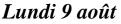
Recordman mondial des FAKIRS

« Pour du fakirisme à haute dose »

21h30 : **Retraite aux Flambeaux** Rassemblement à la Folle Emprise

22h30 : Feu d'artifice

Près de la salle polyvalente



16 heures:

Tours de manège gratuits pour les enfants de Ville



#### **AVIS!**

Le comité des Fêtes recherche pour sa manifestation « Ville Fête la Campagne », des tracteurs d'enfants pour organiser des courses de tracteurs sur un circuit.





## La 2ème Edition de « VILLE FETE LA CAMPAGNE »

Les 21 et 22 Août 2010



#### **Animations**

- Démonstration de travail des champs à l'ancienne (labour, déchaumage,...)
- Démonstration de battage et pressage
- Travaux agricoles par les tracteurs d'hier et d'aujourd'hui
- De nombreuses maquettes
- Concours de Labour et lancer de ballots de paille
- Animaux de la ferme et balades en poneys, tir à l'arc, Jeux divers pour les enfants
- Exposition sur Ville
- Marché campagnard (produits gastronomiques et artisanaux)

#### Restauration

Restauration et boissons sur place les samedi soir et dimanche midi.

#### Les enfants, tous à votre imagination

Concours d'épouvantails
Vos créations seront à déposer à la Mairie
aux heures d'ouvertures
avant le 16 août 2010 compris.
Réservé aux enfants de ville

#### Nouveautés

MANIFESTATION SUR 2 JOURS &
BAPTEME DE L'AIR EN HELICOPTERE

#### Notre tombola

Participez à notre grande tombola en achetant notre programme sur place

#### Les contacts

- Carole CRINON au 03 44 09 29 16
- Christian DENIZART au 03 44 09 38 85
- Jean Michel HALLU au 03 44 09 24 00



## Les nouvelles du Foyer Rural



#### Ce qui s'est passé au printemps

#### Le dimanche 18 avril

était organisé le Rallye touristique. Une très agréable journée à la découverte de curiosités et d'histoire régionales. Les participants ont apprécié particulièrement l'organisation .

#### Le week-end du 1er mai

a réuni comme chaque année les Gros Mollets (groupe de randonneurs) pour un parcours dans la vallée de la Créquoise. Très bon souvenir.

Ouf, c'est la pause!



#### Dimanche 16 mai,

un concours de pétanque avait lieu sur le parking de la salle polyvalente, où de nombreuses équipes s'étaient donné rendez vous sous un beau soleil et une ambiance chaleureuse.



**La bibliothèque** est ouverte tout le mois de juillet, le lundi de 18 à 19h30 et le vendredi de 16 à 17h30.

Fermée en août.

Pourquoi encombrer votre bibliothèque de livres alors que vous pouvez facilement les emprunter à celle ci. Si vous ne trouvez pas l'ouvrage désiré, n'hésitez pas à le demander auprès de nos sympathiques bénévoles, elles se feront un plaisir de vous le procurer.

#### Reprise des activités la saison prochaine

Inscriptions et adhésions aux activités le mardi 21 septembre de 18 à 19H30, salle polyvalente de Ville.

**Badminton**: le mardi et le jeudi de 19h à 21h, salle polyvalente, à partir du 23 septembre. **Atelier danses folk**: le mercredi de 19h30 à 21h, salle polyvalente, à partir du mercredi 22 septembre **Randonnée pédestre**: le dernier dimanche du mois soit le 26 sept. RDV place de l'église, départ à 9h. **Bibliothèque**: réouverture le vendredi 3 septembre. Voir horaires ci dessus.

Le Foyer Rural vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous à la reprise des activités de septembre.

Retrouvez nos infos sur notre site : <a href="http://foyerruraldeville.hautetfort.com">http://foyerruraldeville.hautetfort.com</a>

Contact courriel: frv-asso@orange.fr

# Cancans et coin-coins

Mys «eau » gine, peut-être?

AVANT



Avant la réalisation du réseau d'eau potable, à Ville comme ailleurs, on allait tirer son eau aux bornes-fontaines ou à la pompe.

Le plus souvent, cette tâche était réservée aux femmes qui en avaient besoin pour le ménage, la cuisine, la lessive, la toilette ...

Dans les années 30, alors que certains villages voisins envisageaient de réaliser l'adduction d'eau potable, la question fut soulevée lors d'une réunion de conseil municipal à Ville.

C'est alors qu'un conseiller, fort avisé, s'écria :

« Ben, quoé qu'ch'est qu'alles vont faire ches femmes si alles ont pu d'ieu à tirer ? »



**APRES** 

L 'auteur de ce cancan a voulu rester an «eau» nyme

Directeur de publication : Philippe BARBILLON

Comité de rédaction : Jocelyne Hallu - Denis Valck - Gilles Trouillet - Laurent Talon - Eliane Avot - Catherine Gimaret - Hervé Brunel - David Cresson - Vincent Bonenfant - Didier Delenclos - Christian Loir - Rémi Lejop - Dany Muchembled - Nathalie Colinet

Conception et réalisation : Mairie de Ville

Imprimé par nos soins à la Mairie de VILLE 5, rue de la mairie - 60400 Ville Tel 03 44 09 24 04 - Fax 03 44 09 92 82 - email mairie.ville@wanadoo.fr Site Internet : http://www.villinfos.fr